

**FDS -17**  
**Révisée le 8 Octobre 2017**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Page 1**

**SECTION 1: IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA COMPAGNIE**

**NOM DU PRODUIT: CPD NON-SHRINK GROUT (PRE-MIX) DRY PACK**

FABRICANT/ FOURNISSEUR ..... CPD Construction Products  
219 Connie Crescent, Unit #13  
Concord, Ontario Canada L4K 1L4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE 24 HR ..... CANUTEC: (613) 996-6666

UTILISATION ET USAGE ..... Un coulis sans retrait pour les plaques inférieures et les colonnes structurales.

DESCRIPTION DU PRODUIT ..... Coulis de ciment hydraulique.

**SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**

CLASSIFICATION DU PRODUIT ..... Irritation de la peau- Catégorie 2 ; Lésions oculaires graves- Catégorie 1 ;  
Cancérogénicité- Catégorie 1A-Inhalation ; Toxicité systémique sur un organe  
cible spécifique, exposition unique- Catégorie 3-Système respiratoire ; Toxicité  
systémique sur un organe cible spécifique, exposition répétée Catégorie 1-  
Poumons



MENTION D'AVERTISSEMENT ..... **DANGER**

DÉCLARATIONS DE DANGER ..... H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H350 Peut provoquer le cancer par inhalation.  
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (poumons) en cas  
d'exposition prolongée ou répétée.

CONSEILS DE PRUDENCE  
PRÉVENTION ..... P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de  
sécurité.  
P260 Ne pas respirer les poussières.  
P264 Laver soigneusement la peau après manipulation.  
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
P271 Utiliser seulement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du  
visage.  
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

INTERVENTION ..... P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à  
l'eau et au savon.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'air frais et la  
maintenir confortable respiration.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec  
précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact, si  
présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.  
P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin.  
P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.  
P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

**FDS -17**  
**Révisée le 8 Octobre 2017**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Page 2**

**SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS**

<b>Ingrédients dangereux</b>	<b>%</b>	<b>C.A.S.#</b>	<b>DL/50, Voie/ Espèce</b>	<b>CL/50 Voie/ Espèce</b>
Sable ** (Quartz)	30-60	14808-60-7	>5,000 mg/ Kg (Oral-Rat)	Pas disponible
Ciment Portland (Hydraulique)	30-60	65997-15-1	Pas disponible	Pas disponible

\*\* Le sable utilisé dans ce produit contient du quartz. Même si le quartz qui se retrouve comme particule de poussières avec un diamètre de 150 microns, certaines précautions seront prises durant les manipulations pour éviter l'inhalation de poussière.

**SECTION 4: PREMIERS SOINS**

<b>PREMIERS SECOURS</b>	
CONTACT OCULAIRE.....	Rincer immédiatement les yeux avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
CONTACT CUTANÉE.....	Laver à l'eau et au savon et enlever les vêtements contaminés. Lavez les vêtements séparément avant de les réutiliser. Si l'irritation persiste, consultez un médecin.
INHALATION .....	Transporter la victime à l'air frais. Consulter un médecin après une exposition importante.
INGESTION .....	En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Rincer la bouche et appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Obtenir des soins médicaux.
<b>LES PLUS IMPORTANT SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET RETARDÉS</b>	
CONTACT OCULAIRE.....	Une légère irritation et une gêne peuvent provoquer un larmoiement excessif ou des lésions oculaires graves.
CONTACT CUTANÉE.....	Une irritation peut survenir. Un contact prolongé ou répété peut entraîner une sensibilisation cutanée et une dermatite.
INHALATION .....	L'inhalation prolongée peut entraîner une irritation des voies respiratoires et une toux. Peut provoquer le cancer par inhalation.
CHRONIQUE .....	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou prolongées.

**SECTION 5: PROCÉDÉS DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ .....	Ininflammable ou combustible.
SENSIBILITÉ DE LA DÉCHARGE STATIQUE ..	N'est pas applicable.
AGENTS D'EXTINCTION APPROPRIÉS .....	Ce produit ne brûle pas. Utilisez le moyen approprié au feu environnant.
PROCÉDURES SPÉCIALES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE .....	Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection si nécessaire. Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour les grands feux.
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUX ..	Aucun.

**SECTION 6: MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

PRÉCAUTIONS PERSONNELLE .....	Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter la formation de poussière. Évitez de respirer la poussière. Assurer une ventilation adéquate.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES .....	Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations. Ne pas déverser dans les eaux de surface ou les égouts sanitaires système.
MÉTHODES DE NETTOYAGE .....	Ramasser et organiser l'élimination sans créer de poussière. Balayer et pelleter en utilisant composé de balayage de sol anti-poussière. Conserver dans des récipients fermés pour l'élimination.

**SECTION 07: MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**

PROCÉDURES DE MANIPULATION .....	Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière et l'inhalation de poussière. Prévoir une ventilation aspirante appropriée.
----------------------------------	--

**FDS -17**  
**Révisée le 8 Octobre 2017**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Page 3**

BESOINS D'ENTREPOSAGE .....	Entreposer dans le contenant d'origine étiqueté, bien fermé et dans un endroit sec et bien aéré endroit.
<b>SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE</b>	
LIMITES D'EXPOSITION (fraction respirable dans l'air) :	
SABLE DE SILICE (QUARTZ) .....	OSHA et MSHA-PEL 10 mg / m <sup>3</sup> (8 heures TWA) ACGIH-TLV 0,05 mg / m <sup>3</sup> (8 heures TWA) NIOSH 0,05 mg / m <sup>3</sup> (10 heures TWA, 40 h semaine de travail)
CIMENT PORTLAND .....	OSHA-PEL, ACGIH-TLV, NIOSH 5 mg / m <sup>3</sup> (TWA)
ÉQUIPEMENT PPROTECTIF	
YEUX / TYPE .....	Des lunettes de sécurité doivent être utilisées lorsqu'une évaluation des risques indique le cas échéant.
PROTECTION RESPIRATOIRE .....	Évitez de respirer la poussière. Pour les opérations où une exposition par inhalation peut se produire. Un respirateur approuvé par le NIOSH peut être nécessaire.
PROTECTION DE LA PEAU / DU CORPS .....	Porter des vêtements de protection; manches longues et pantalons pour éviter l'exposition cutanée.
AUTRE / TYPE .....	Fontaine pour les yeux. La douche d'urgence devrait être à proximité.
EXIGENCES DE VENTILATION .....	Dilution générale et évacuation locale si nécessaire pour contrôler les poussières en suspension dans l'air en dessous des normes / directives de concentration aéroportée appropriées.
<b>SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES</b>	
ÉTAT PHYSIQUE .....	Poudre/granules solides
PRESSION DE VAPEUR .....	Sans objet
VISCOSITÉ .....	Sans objet
DENSITÉ DE VAPEUR (AIR =1) .....	Sans objet
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE @ 20°C (68°F) .....	2,2
POINT D'ÉBULLITION .....	Sans objet
SOLUBILITÉ DANS L'EAU .....	<1,0 %
ASPECT .....	Poudre gris pâle à moyen contenant du sable fin
ODEUR .....	Aucune
pH .....	12,5 @ 20°C (68°F) (solution aqueuse)
% VOLATILE .....	Sans objet
TAUX D'ÉVAPORATION (ACÉTATE DE BUTYLE-N=1) .....	Sans objet
<b>SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ</b>	
RÉACTIVITÉ .....	Le produit est stable.
RÉACTIONS DANGEREUSES POSSIBLES ...	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas dans des conditions de stockage normales.
CONDITIONS À ÉVITER .....	Ne laissez pas le produit se mouiller car il va durcir. Entreposer dans un endroit sec.
MATÉRIAUX INCOMPATIBLES .....	Pas de données disponibles.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX .....	Le produit est stable, une décomposition dangereuse ne se produira pas.
<b>SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUE</b>	
TOXICITÉ ORALE AIGUË (DL50) .....	Voir section 3.
VOIES D'EXPOSITION:	
CONTACT AVEC LES YEUX .....	Irritant.
CONTACT AVEC LA PEAU .....	Un contact fréquent ou prolongé peut irriter la peau et entraîner une faible toxicité
INHALATION (AIGUË) .....	Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer des réactions allergiques chez certaines personnes sensible. Silice respirable peut provoquer une silicose chronique.
CARCINOGENICITÉ .....	Peut provoquer le cancer par inhalation. La silice cristalline est classée comme cancérigène pour l'homme par le NTP et le groupe IARC 1.

**FDS -17**  
**Révisée le 8 Octobre 2017**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

**Page 4**

TÉRATOGENICITÉ .....	Pas disponible.
MUTAGÉNICITÉ .....	Pas disponible.
EFFETS SUR LA REPRODUCTION .....	Pas disponible.
AUTRE EFFETS .....	Le produit de la poussière peut être nocif si inhalé. Provoque une irritation des voies respiratoires. L'exposition prolongée peut causer la silicose. Peut-être nocif en cas d'ingestion. Provoque irritation de la peau et des yeux.
SIGNES ET SYMPTÔMES D'EXPOSITION ...	Toux, éruption cutanée, dermatite allergique.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

ÉCOTOXICOLOGIE .....	Pas disponible.
PERSISTANCE ET DÉGRADATION .....	Pas disponible.
POTENTIEL DE BIOACCUMALATION .....	Pas disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL .....	Pas disponible.
AUTRE EFFETS NOCIFS .....	Pas disponible.

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT**

ÉLIMINATION DU PRODUIT .....	L'élimination de ce produit doit être conforme aux exigences de l'environnement législation en matière de protection et d'élimination des déchets. Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les lacs.
ÉLIMINATION DES DÉCHETS .....	Les contenants vides de ce produit peuvent être éliminés comme des déchets normaux.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

CLASSIFICATION TMD .....	Non réglementé.
--------------------------	-----------------

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION**

CLASSIFICATION SIMDUT .....	Catégorie E Corrosif (Ciment Portland) Catégorie D Division 2 Sous division A (Silice Quartz)
CONFORMITÉ CPR (CANADA) .....	Répond à toutes les exigences.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS**

ACGIH .....	American Confederation of Governmental Industrial Hygienists
IARC.....	International Agency for Research on Cancer
NTP.....	National Toxicology Program
STEL .....	Short Term Exposure Limit
PEL .....	Permissible Exposure Limit
TLV-TWA .....	Threshold Limit Value - Time-Weighted Average
OSHA .....	Occupational Safety and Health Administration
NIOSH .....	National Institute for Occupational Safety and Health
MSHA .....	Mine Safety and Health Administration
CPR .....	Controlled Products Regulations
CAS .....	Chemical Abstracts Service
PPE .....	Personal Protection Equipment
P/D .....	Pas disponible
PREPARÉ PAR .....	Camelia Gardo
NUMÉRO DE TÉLÉPHONE.....	(905) 669-5013
DATE DE PRÉPARATION .....	8 octobre 2017

L'information ci-dessus concerne ce produit selon sa présente formulation, et est déterminée selon l'information disponible en ce moment. L'ajout de réducteur ou d'autres additifs à ce produit peut substantiellement altérer la composition et le danger du produit. Puisque les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, exprès ou implicite, et n'assumons aucune responsabilité en fonction de n'importe quelle utilisation avec cette information.